Zeitschrift: Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales

Herausgeber: Société d'Etudes Economiques et Sociales

Band: 21 (1963)

Heft: [2]: La Suisse et la Communauté atlantique

Artikel: L'Allemagne et le monde atlantique

Autor: Grosser, Alfred

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-135641

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'Allemagne et le monde atlantique

ALFRED GROSSER

directeur d'études et de recherches à la Fondation nationale des sciences politiques, Paris

Qu'est-ce que l'Allemagne? Il n'est pas facile de donner une réponse à cette question apparemment simple. Dans le passé, un pays vaincu connaissait en général l'un des deux destins que voici: ou bien, par annexion, il disparaissait en tant qu'Etat, ou bien il se trouvait contraint d'accepter les conditions du vainqueur, mais gardait un gouvernement, ne fût-ce que pour signer le traité de paix. A la fin de la Seconde Guerre mondiale, les Alliés choisissent une troisième solution: L'Allemagne ne disparaît pas, l'Etat allemand subsiste, mais les vainqueurs assument la souveraineté interne et externe du vaincu. Le 5 juin 1945, les gouvernements britannique, américain, soviétique et français annoncent qu'ils prennent en charge le pouvoir suprême en Allemagne.

De quelle Allemagne s'agit-il? Une seconde déclaration du même jour, annonçant la création de quatre zones d'occupation et l'administration quadripartite de Berlin, se réfère aux frontières allemandes du 31 décembre 1937, c'est-à-dire celles qui existaient après le retour de la Sarre à la suite du référendum de 1935 et avant les conquêtes hitlériennes. Or, au moment où la déclaration est lancée, un cinquième du territoire ainsi défini se trouve soustrait à la gestion à quatre. Le 21 avril, l'URSS a confié à l'administration de la Pologne les régions situées à l'est d'une ligne marquée par l'Oder et par un de ses affluents, la Neisse occidentale, à l'exception toutefois d'une partie de la Prusse orientale, directement gérée par l'Union soviétique. A Téhéran, en 1943, et à Yalta, en février 1945, Staline, Roosevelt et Churchill ont longuement débattu le problème des frontières occidentales de la Pologne. L'accord de Potsdam, du 2 août 1945, acceptera « le principe de la proposition soviétique concernant le transfert définitif à l'URSS de la ville de Kœnigsberg et de la région adjacente... » et confirmera l'accord des chefs des trois gouvernements « sur le fait que, en attendant le tracé définitif, les territoires ex-allemands... seront remis à l'administration de l'Etat polonais et à cette fin ne devront pas être considérés comme partie de la zone soviétique d'occupation en Allemagne ».

La répartition des zones a été organisée avant la fin des hostilités. Le 12 septembre 1944, un protocole signé à Londres prévoyait trois zones dont se trouvait exclu le territoire du Grand Berlin qui serait administré conjointement par les Trois et divisé en trois secteurs d'occupation. Le 14 novembre, deux accords, toujours conclus à Londres,

précisaient ce protocole. Complétés par un accord additionnel du 1er mai 1945 portant sur la création d'une zone d'occupation française, ces textes définissaient d'avance comment serait administrée l'Allemagne vaincue.

Au lendemain de la victoire, chacun respecte sa signature : le 1er juillet, les troupes américaines se retirent des parties de la Saxe et de la Thuringe où leur avance les a portées, parce que, selon l'accord de Londres, elles font partie de la zone d'occupation soviétique, tandis que les unités américaines, anglaises et françaises occupent leurs secteurs respectifs dans le Grand Berlin conquis par l'armée soviétique.

Dès octobre 1945, les divergences entre les grands vainqueurs apparaissent comme difficilement surmontables. Elles portent à la fois sur des problèmes étrangers à l'Allemagne et sur les questions posées par l'occupation. Pour tout un ensemble de raisons, le Conseil de contrôle ne prend plus guère de décisions après le mois de mars 1946, ce qui va modifier la façon même dont on parlera de l'unité allemande. Alors que, lors des conférences à quatre d'avril-mai et juin-juillet 1946 et de mars-avril et novembre 1947, on discute encore de l'unité économique et d'administrations centrales allemandes à partir du texte de Potsdam, on assiste, de 1946 à 1949, à une fusion progressive des trois zones occidentales. Cette fusion s'effectue pour deux raisons très différentes. L'efficacité économique exige l'abolition des barrières administratives. La rupture toujours plus complète entre l'Est et l'Ouest conduit à regarder l'Allemagne, que l'on administre non plus comme un ennemi à surveiller ou comme un agresseur vaincu à punir, mais comme un enjeu de la nouvelle rivalité, bientôt comme un partenaire potentiel dans la guerre froide qui s'installe à partir de 1947. La combinaison de ces deux raisons amène les Anglo-Saxons à rendre des responsabilités croissantes aux Allemands en commençant par le domaine économique, l'URSS en faisant autant de son côté dans sa zone et la France se tenant à l'écart pour la sienne jusqu'au moment où sa politique mondiale aura définitivement pris le pas sur sa politique allemande.

Le processus va donc être le suivant à partir de 1946 : plus grande sera la tension entre les deux blocs, plus large sera la part d'autorité rendue par chacun à son Allemagne, mais plus profonde aussi sera la coupure entre celle de l'Ouest et celle de l'Est. La naissance de deux gouvernements allemands en 1949 ne mettra pas un terme à cet enchaînement qui hypothéquera lourdement la politique étrangère de la République fédérale puisque cette dernière aura en quelque sorte congénitalement intérêt, pour renforcer sa position, à un accroissement de la tension mondiale.

Pour la République fédérale, le Pacte atlantique et sa propre naissance ont ainsi été étroitement liés. La fusion de la zone française d'occupation avec la bizone anglo-américaine et l'octroi d'un statut d'occupation déléguant à un Etat allemand une large partie de « l'autorité suprême qui est conservée par les gouvernements des Etats-Unis, du Royaume-Uni et de la France » sont annoncés à Washington immédiatement après la signature du traité. Le 12 mai 1949, les Trois approuvent la Loi fondamentale du nouvel Etat, tout en opposant leur veto à l'inclusion de Berlin-Ouest dans la République fédérale, Berlin-Ouest dont le blocus a pris fin une semaine plus tôt.

La question berlinoise acquiert ainsi d'emblée une double signification. D'une part, elle montre la subordination de la République fédérale aux vainqueurs dès qu'il s'agit

de la politique vers l'Est. D'autre part, elle est le symbole de la solidarité entre ces vainqueurs et le vaincu face à une menace commune. Le pont aérien, qui a permis à Berlin de survivre de juillet 1948 à mai 1949, a une importance capitale pour l'intégration psychologique de l'Allemagne à l'Occident: même si la souveraineté de la République fédérale demeure limitée, même si l'égalité avec les occupants est loin d'être établie, le pont a créé un profond sentiment de solidarité, mêlé à la conviction que la puissance américaine était le seul garant de la liberté des Allemands. Comme, par ailleurs, il était clair qu'en cas de danger les Etats-Unis étaient plus disposés à traiter l'Allemagne avec considération qu'en cas de détente, la politique adoptée par le Dr Adenauer allait cumuler deux avantages: assurer la défense de la République fédérale tout en promouvant le retour à l'égalité des droits, à la *Gleichberechtigung*. Mais elle approfondissait et stabilisait en même temps la division entre les deux Allemagnes.

Cette politique reposait sur un principe simple: la République fédérale obtiendrait l'égalité des droits si elle inspirait confiance aux anciens vainqueurs et si elle montrait qu'elle pouvait être un partenaire fidèle dans le conflit Est-Ouest. Pour cela, il fallait faire preuve de souplesse et savoir donner des gages qui seraient largement compensés par les avances que les occupants ne manqueraient pas à faire à leur nouvel ami pour obtenir encore davantage de lui. Kurt Schumacher, l'énergique chef de l'opposition, trouvait la politique du Dr Adenauer humiliante, ce qui l'entraîna à lancer à son ennemi l'apostrophe qui déchaîna le plus beau tumulte qu'ait jamais connu le Bundestag: « Chancelier des Alliés ». Bien qu'en termes plus modérés, les autres dirigeants socialistes lui ont reproché d'avoir engagé l'avenir de l'Allemagne pour des générations en se pliant aux exigences de la politique des Occidentaux. Et le plus célèbre des humoristes allemands, Werner Fink, a fait rire en disant: « Le chancelier obtient tout... ce que veulent les autres, seulement un peu plus tôt. » Dans le cas précis du réarmement, la succession des événements a justifié à la fois la politique du chef du gouvernement et la raillerie de l'humoriste: le premier pas a consisté en un mémorandum du chancelier proposant une contribution allemande. Il se portait ainsi au-devant des vœux américains, escomptant à bon escient un progrès prochain et rapide de la marche vers l'égalité des droits.

Le statut d'occupation précisait que « l'Etat fédéral et les *Länder* participants détiendront, sous les réserves prévues par le présent instrument, les pleins pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire »; mais ces réserves sont de taille: le désarmement et la démilitarisation, le contrôle de la Ruhr, les affaires étrangères, le respect de la Loi fondamentale et des constitutions des *Länder*, le contrôle sur le commerce extérieur et les changes demeurent en principe aux mains des occupants. C'est seulement le 6 mars 1951 que la « petite revision » du statut permet la création d'un ministre allemand des Affaires étrangères, encore soumis à de nombreuses entraves. Dans la pratique, cependant, les textes ne seront jamais appliqués avec rigueur, pour tout un ensemble de raisons dont la moindre ne sera pas l'habileté du Dr Adenauer devenu son propre ministre des Affaires étrangères: étant en quelque sorte l'égal des supérieurs de ses « tuteurs », il saura obtenir de ses collègues ministres qu'ils donnent à leurs hauts-commissaires en Allemagne des instructions les empêchant d'entraver l'action du chancelier fédéral. Mais, en droit, le statut de

1949, amendé en 1951, reste applicable jusqu'à l'entrée en vigueur, le 5 mai 1955, des accords signés à Paris le 23 octobre 1954. On y lit:

Lors de l'entrée en vigueur de la présente Convention, la République française, les Etats-Unis d'Amérique et le Royaume-Uni mettront fin au régime d'occupation dans la République fédérale, abrogeront le statut d'occupation et supprimeront la Haute-Commission alliée et les Commissariats de *Land* dans la République fédérale.
La République fédérale exercera, en conséquence, la pleine autorité d'un Etat souverain sur ses affaires intérieures et extérieures.

Encore est-il précisé aussitôt après que:

En raison de la situation internationale, qui a, jusqu'à ce jour, empêché la réunification de l'Allemagne et la conclusion d'un traité de paix, les Trois Puissances se réservent les droits et les responsabilités antérieurement exercés ou détenus par elles en ce qui concerne Berlin et l'Allemagne dans son ensemble, y compris la réunification de l'Allemagne et un règlement de paix.

La République fédérale est donc souveraine en tout — sauf pour ce qui est de ses problèmes nationaux essentiels. Cette restriction symbolise la jonction entre les deux phénomènes: la montée vers le rang de partenaire au sein du monde occidental, l'approfondissement, la stabilisation de la division de l'Allemagne.

Une autre politique que l'« atlantisme » du chancelier aurait-elle permis d'atténuer la division? Pendant longtemps, le Parti social-démocrate a combattu la politique européenne et atlantique du chancelier dans l'espoir d'une réunification obtenue dans la liberté en échange d'une sorte de neutralisation de l'Allemagne unifiée. La note soviétique du 10 mars 1952 avait-elle pour seul but d'empêcher la signature du traité de la CED[1] et ne constituait-elle qu'un acte de propagande, ou bien contenait-elle des propositions sérieuses? En tout cas, le chancelier la fit rejeter. Deux ans plus tard, le silence soviétique entre le rejet de la CED et la mise au point des Accords de Paris a paru lui donner raison: de toute façon l'URSS n'aurait pas consenti à la réunification. La ratification des Accords de Paris en mai, le voyage du chancelier à Moscou en septembre 1955, suivi de l'échange d'ambassadeurs entre la République fédérale et l'URSS, l'échec des réunions à Quatre sur l'Allemagne marquent la stabilisation de la situation. Si la naissance de l'OTAN et celle de la République fédérale ont coïncidé, l'entrée de celle-ci dans celui-là est comme le symbole de la définitive appartenance à l'Occident d'une Allemagne définitivement mutilée.

Officiellement, l'OTAN n'a jamais eu à connaître des problèmes nationaux prioritaires de la République fédérale, puisque les questions de Berlin, des frontières et de la réunification ont toujours été de la compétence des trois anciens occupants et non de celle de la collectivité atlantique. A Berlin, les troupes américaines, anglaises et françaises demeurent juridiquement et administrativement des troupes d'occupation. Mais il n'en reste pas moins que la République fédérale considère qu'elle a droit à la solidarité atlantique face à l'Est et qu'il n'est point de Communauté atlantique à ses yeux sans cette solidarité. Or il existe sur ce point des difficultés sérieuses, assurément moins graves que

[1] CED = Communauté européenne de défense.

ne l'était la divergence algérienne, mais parfaitement susceptibles de donner naissance, dans l'avenir, à des tensions importantes au sein de l'alliance.

Les territoires situés à l'est de la ligne Oder-Neisse figurent encore comme parties de l'Allemagne sur toutes les cartes allemandes, dans les livres de classe comme dans les wagons de chemin de fer. Dans la terminologie officielle, la DDR est appelée *Mitteldeutschland* pour bien marquer que l'Allemagne ne finit pas à l'Oder. Les arguments juridiques et moraux ne manquent pas. L'aspect national et sentimental ne doit pas non plus être négligé. Mais on doit dire aussi que le caractère définitif de la frontière représente, dans la vie politique allemande, un tabou analogue au tabou de l'indépendance algérienne dans la vie politique française jusqu'en 1962: ministres et dirigeants de partis reconnaissent en privé le caractère inéluctable d'une évolution, mais ils ne veulent pas risquer le suicide politique en prenant publiquement position à contre-courant. Pour les alliés de la République fédérale, le problème de la réunification concerne l'Allemagne jusqu'à la ligne Oder-Neisse, pas au-delà. Si, à l'exception du général de Gaulle, ils ne l'ont jamais dit ouvertement, c'est pour ne pas heurter la susceptibilité allemande et aussi pour ne pas se défaire d'avance d'une monnaie d'échange dans la négociation avec l'URSS. Mais ils savent qu'une modification de la frontière ne pourrait se faire aujourd'hui sans de nouvelles expulsions, sans de nouvelles souffrances, et que la Pologne s'étend vraiment désormais jusqu'à l'Oder.

Alors que, depuis 1955, l'Union soviétique reconnaît l'existence de deux Etats allemands, pour les Occidentaux, il n'existe toujours qu'un seul Etat allemand. Leur doctrine n'a pas varié depuis la déclaration anglo-franco-américaine de Londres faite le 3 octobre 1954:

> Ils considèrent le Gouvernement de la République fédérale comme le seul Gouvernement allemand librement et légitimement constitué et habilité de ce fait à parler au nom de l'Allemagne en tant que représentant du peuple allemand dans son ensemble.

On peut discuter le « légitimement »: s'il s'agit de la délégation de souveraineté effectuée par les vainqueurs, trois d'entre eux avaient autant ou aussi peu le droit que le quatrième de rétrocéder à leur Allemagne la souveraineté indivise prise en charge le 5 juin 1945: s'il s'agit de la légitimité née d'élections libres, les Occidentaux n'appliquent pas partout la même doctrine puisqu'ils ont des ambassadeurs à Madrid et à Budapest. Mais il s'agit avant tout de ne pas donner une sorte de consécration officielle à un régime qui a été contraint de réprimer par la force la révolte ouvrière du 17 juin 1953 et d'arrêter par un mur, des barbelés, des miradors et des mitrailleuses l'exode de ses citoyens. Seulement la République démocratique existe et sa seule existence est source d'embarras pour les Occidentaux et surtout pour la République fédérale.

La « doctrine Hallstein », qui veut que Bonn rompe les relations diplomatiques avec tout pays ayant reconnu l'autre Allemagne, a été rigoureusement appliquée à la Yougoslavie en octobre 1957, à Cuba en janvier 1963. C'est au prix d'une aide économique accrue que la Guinée a renoncé en 1959 à reconnaître la DDR. Encore a-t-elle accueilli missions économiques et techniciens est-allemands. Si l'Allemagne de l'Est est, dans

l'avenir, en mesure de proposer une assistance intensifiée à certains pays en voie de développement, la doctrine Hallstein pourra-t-elle survivre? Et la solidarité atlantique empêcherait-elle les alliés de la République fédérale de prendre la place qu'elle aurait laissée vacante? De plus, il existe dans des secteurs non politiques, en Grande-Bretagne et en France, une incompréhension croissante pour la politique alliée à l'égard de l'Allemagne de l'Est. Quand le *Berliner Ensemble* que dirige Helene Weigel, la veuve de Bertold Brecht, se voit refuser le droit de jouer à Londres et à Paris, les milieux théâtraux s'indignent. Quand la France déclare forfait pour les championnats d'Europe de boxe parce que le tirage au sort lui a opposé la DDR, la presse sportive française s'indigne. Et c'est un Américain, président du Comité olympique, qui place sur le même pied les deux Allemagnes. On pourrait multiplier les exemples de difficultés dont le nombre ira sans cesse en croissant.

Les Allemands réclament à juste titre un effort de solidarité, ne serait-ce que dans l'information: il faut qu'on rappelle hors d'Allemagne ce qu'est le régime imposé à 17 millions d'Allemands. Il faut dire, quand il est question de Jeux olympiques, que ce sont les Jeux de 1936 qui ont constitué une sorte de consécration mondiale du régime hitlérien. Mais, en sens inverse, combien de temps la politique alliée pourra-t-elle éviter de constater que la division de l'Allemagne durera aussi longtemps que l'affrontement entre les deux blocs? Si on émet l'hypothèse qu'un des buts majeurs de la politique de M. Khrouchtchev en Europe est d'obtenir la consécration officielle du statu quo, on doit se demander quelles seraient les réactions allemandes et atlantiques devant une proposition russe tendant à promettre une libéralisation, une « gomulkisation » du régime de l'Est en échange d'une acceptation de la division de l'Allemagne. Jusqu'à présent, la solidarité atlantique n'a pas encore été mise sérieusement en question à propos de l'unité allemande. Il n'en reste pas moins que les virtualités inquiétantes devraient être étudiées sérieusement avant qu'elles ne s'actualisent, d'autant plus que l'interrogation sur la nature de l'autre Allemagne est inséparable de la question berlinoise. Celle-ci à son tour se trouve étroitement rattachée au problème de la défense.

Aussi irrationnelle que soit la situation géographique, économique, politique et stratégique de Berlin-Ouest, la liberté de 2 millions de Berlinois doit constituer et constitue effectivement une préoccupation majeure de l'alliance. Jusque vers 1956, la défense de Berlin était pour l'essentiel assurée de la même façon que celle de l'Europe dans son ensemble: on était convaincu que les Russes étaient certains que les bombes atomiques du Strategic Air Command s'abattraient sûrement sur l'Union soviétique si celle-ci cherchait à modifier par la force le statu quo. Pendant de longues années, surtout à l'époque de M. Foster Dulles, Français et Allemands craignaient que les Etats-Unis eussent recours trop facilement à la menace nucléaire. Depuis que l'URSS peut à son tour détruire les villes américaines, ils craignent à l'inverse que les Etats-Unis n'y recourent que trop difficilement: ils ne sont plus convaincus que les Russes soient certains qu'un président américain risque sûrement le suicide national pour défendre une position en Europe.

Pour Berlin, l'opinion allemande a reçu un choc le 13 août 1961. Beaucoup d'Allemands et surtout de Berlinois demeurent convaincus que le mur n'aurait pas été construit

si les troupes alliées avaient immédiatement réagi lors de la pose de la première pierre. La passivité américaine n'a-t-elle pas montré que les Etats-Unis n'étaient pas prêts à assumer des risques majeurs pour Berlin, d'autant plus que l'offensive verbale de l'Est paraissait démontrer un scepticisme soviétique analogue quant à la fermeté américaine? Au cours de l'automne de 1961, le président Kennedy a, semble-t-il, réussi à convaincre M. Khrouchtchev que Berlin constituait un enjeu capital pour lui, ne serait-ce que parce que, si la garantie américaine se révélait inopérante à Berlin, personne ne croirait plus nulle part au monde à une garantie américaine. Cependant, la crédibilité de la volonté américaine diminuerait dans des proportions considérables s'il n'y avait plus de troupes américaines à Berlin.

En effet, à supposer qu'un jour, en l'absence de ces troupes, quelques milliers d'ouvriers est-allemands, par hasard armés, occupent « spontanément » Berlin-Ouest, aucun président américain ne pourrait prendre le risque du suicide national pour revenir sur le fait accompli. En revanche, s'il y a des soldats américains et si un seul d'entre eux est tué, aucun président américain ne pourrait capituler au point de ne pas répliquer au moins par l'entrée en action d'un char, et à partir de là nul ne sait où s'arrêterait l'« escalation ». Le risque assumé par l'URSS pour l'enjeu berlinois serait donc minime dans le premier cas, considérable dans le second.

La sécurité de Berlin-Ouest se trouve ainsi liée à la présence physique de forces américaines. C'est ce qui explique les réticences allemandes à l'égard des conclusions que beaucoup de Français, et le général de Gaulle en particulier, ont tiré de la modification intervenue dans la situation stratégique mondiale depuis l'existence de la menace russe sur le territoire américain. Même si elle n'était pas engagée par les Accords de Paris à ne pas fabriquer d'armement atomique, la République fédérale se sentirait complètement liée pour sa défense à la présence américaine. Aussi y connaît-on l'inquiétude dès que la politique ou la stratégie des Etats-Unis semblent connaître un infléchissement. Ainsi l'été 1962 a-t-il vu l'opinion allemande craindre, malgré tous les démentis de Washington, qu'un marchandage ne se prépare dans lequel Berlin-Ouest ou la non-reconnaissance de la DDR aurait été sacrifié à des concessions soviétiques sur Cuba.

La crise cubaine et son issue ont rassuré les Allemands, d'autant plus que le mollissement de M. Khrouchtchev sur Berlin leur a montré que les dirigeants soviétiques tiraient les mêmes conclusions qu'eux de l'attitude américaine: la fermeté à propos des rampes de lancement à Cuba n'était pas due seulement, comme le dit le général de Gaulle, à la proximité de ces rampes du territoire américain, mais à une fermeté appliquée à l'ensemble des enjeux couverts par la garantie américaine. A peine cette inquiétude dissipée, deux autres sont apparues: la nouvelle stratégie de M. McNamara tient-elle bien compte du fait que la rigidité du front européen ne permet pas d'en concevoir la défense à l'aide de répliques savamment graduées? La force atomique commune définie aux Bahamas par le président Kennedy et M. Macmillan ne plaçait-elle pas la République fédérale sous la domination d'une sorte de triumvirat anglo-franco-américain? Où était la *Gleichberechtigung*? La réponse est d'autant plus facile à fournir que le général de Gaulle a rejeté un accord dans lequel il voulait voir une capitulation britannique. Aujourd'hui, le problème demeure sous une autre forme: la force dite multilatérale est-elle acceptable pour

la République fédérale? Le chancelier Adenauer semble être à peu près seul à le penser.

La politique atlantique est à la fois distincte de la politique européenne et liée à elle. L'idée européenne a été immédiatement populaire en Allemagne. Il était naturel que la République fédérale fût plus « européenne » que la France, de son côté plus « européenne » que la Grande-Bretagne. La première était consciente du désastre total que le nationalisme lui avait apporté, la seconde savait qu'elle n'avait été victorieuse qu'à cause de l'intervention d'autres pays, mais la guerre n'avait pas profondément bouleversé ses structures nationales; la troisième, en revanche, a toujours eu conscience de n'avoir été sauvée en 1940 que par un sursaut de l'orgueil national. Le sentiment européen de l'Allemagne n'a cependant jamais été homogène. Aux extrêmes, on trouve les enthousiastes et les cyniques. Les premiers se sont surtout recrutés parmi les jeunes. Leur idéalisme sincère a réellement mobilisé pendant longtemps un grand nombre de jeunes au service de l'Europe. Leur zèle les rendait attachants, mais leur impatience sentimentale ne les a pas toujours armés contre les inévitables déceptions. Ils n'ont pas toujours vu non plus qu'il était plus facile de renoncer, comme l'Allemagne, à des droits non encore retrouvés que de se désister, comme on le demandait à ses partenaires, de pouvoirs non encore perdus. Pour les cyniques, précisément, l'Europe était d'abord, était seulement le meilleur moyen pour l'Allemagne de conquérir l'égalité des droits. Une fois l'égalité obtenue, l'idée européenne perdait de son attrait. Entre les deux extrêmes se sont situés et se situent encore une foule d'Allemands aux motivations les plus diverses.

Le désir d'arriver à l'intégration politique, c'est-à-dire au moins à un organisme politique commun pouvant décider à la majorité, reste sans doute dominant, encore que beaucoup mesurent mal les conséquences d'une telle intégration: quel gouvernement allemand pourrait accepter d'être soumis à une décision contraire à ses vues s'il s'agissait de la politique vers l'Est? On ne s'en impatiente pas moins devant les réticences françaises. En même temps, et en sens inverse, le Marché commun suscite au moins deux types de réticences. D'une part, industriels et syndicalistes partagent les craintes du professeur Erhard au sujet des effets que l'instauration de la Communauté économique peut avoir sur le commerce extérieur de la République fédérale. En effet, les échanges avec les autres pays que les membres de la Communauté sont beaucoup plus importants pour l'Allemagne que pour la France et on ne voudrait pas qu'à une libéralisation à l'intérieur du Marché commun corresponde un protectionnisme à l'égard des pays scandinaves ou de la Grande-Bretagne. D'autre part, la CEE, dans l'esprit de ses créateurs comme dans celui des dirigeants français acquis à l'idée de planification, doit être tout autre chose qu'une simple zone de libre-échange: le but, c'est une politique économique commune, une prévision, une action communes. Or jusqu'en 1961, on pouvait dire que le patronat français était plus acquis à la notion de plan que le Parti social-démocrate allemand. Au cours de l'année 1962 cependant, les choses ont commencé à changer et les brutales déclarations du ministre de l'Economie sur l'absurdité de la planification rencontrent de moins en moins d'échos, notamment dans la grande industrie.

En revanche, le désir de ne pas sacrifier les relations avec la Grande-Bretagne à une sorte d'amitié exclusive avec la France est à peu près unanime, quel qu'ait été le succès

spectaculaire du voyage en Allemagne du général de Gaulle en septembre 1962. Pourtant, les rapports avec la France sont devenus beaucoup plus étroits qu'avec n'importe quel autre pays, non seulement au niveau gouvernemental, mais par l'établissement de contacts permanents dans les milieux sociaux, dans les secteurs de la vie publique les plus divers. Mais ni les sociaux-démocrates, ni les libéraux, ni des hommes comme le Dr Schröder et la nouvelle génération de la CDU ne veulent laisser s'instaurer une sorte d'Europe limitée à la domination franco-allemande, en grande partie parce que la solidarité occidentale leur paraît plus importante que l'autonomie de l'Europe et parce que le nationalisme du général de Gaulle les inquiète.

Qu'elle comprenne ou non la Grande-Bretagne, qu'elle se réclame de l'économie de marché ou de la planification, l'Europe prospère n'a-t-elle pas des devoirs envers les pays déshérités? A l'égard de l'Afrique et de l'Asie, la prise de conscience d'une tâche à accomplir est très lente dans l'opinion allemande. C'est que l'effort de « rééducation » des vainqueurs a réussi ici, comme en matière militaire, au-delà de ce que leur paraît bon quelques années plus tôt: plus d'ambition nationale, plus d'intervention dans les grandes affaires mondiales; nous autres Allemands nous nous contentons d'améliorer notre niveau de vie et de faire du commerce. En outre, la cristallisation des esprits sur la résistance au communisme en Europe donne bonne conscience: on est ferme à Berlin, donc on apporte sa contribution à l'effort du bloc occidental. Que la lutte entre les camps a pour principal champ de bataille le Tiers-Monde, voilà qui n'est apparu que progressivement dans les consciences allemandes. Une évolution positive s'est cependant produite d'abord au niveau des dirigeants, puis à celui de l'opinion.

On touche ici un point essentiel de la divergence latente entre la Ve République et la République fédérale dans la conception du monde atlantique. Dans son message à l'Assemblée nationale du 11 décembre 1962, le président de la République, après avoir évoqué « l'entreprise totalitaire dressée contre l'Occident », parlait de « l'Alliance atlantique actuellement nécessaire ». L'adverbe est d'une importance capitale. Non pas qu'il signifie la possibilité d'un changement de camp, d'un renversement des alliances. Il implique simplement que l'alliance n'est qu'une alliance et non une communauté. Assurément, il y a chez de Gaulle une part d'anti-américanisme. Le souvenir de Roosevelt joue à Paris comme à Londres, mais en sens inverse: pour les Anglais, c'est la nostalgie de l'amitié égalitaire entre Roosevelt et Churchill. Pour de Gaulle, c'est le souvenir de l'hostilité de Roosevelt envers la France libre. Mais dans son refus de la communauté, il faut voir aussi l'expression d'une attitude fondamentale qui présente pour l'alliance des avantages aussi bien que des inconvénients.

Le général de Gaulle est un nationaliste, c'est-à-dire un homme pour lequel la nation représente la valeur politique suprême. De son nationalisme découle la notion d'« ambition nationale ». Cette ambition est éprouvée comme gênante par ses partenaires quand il s'agit de l'intégration militaire, mais c'est de cette même ambition que naît la volonté d'accroître constamment l'aide de la France aux pays en voie de développement.

Il est déjà difficile d'obtenir de l'opinion française qu'une partie importante du revenu national (plus importante qu'aux Etats-Unis) soit consacré à l'aide des Etats qui ont voulu se rendre indépendants de la France, que dix ou vingt mille professeurs se

trouvent en Afrique alors qu'on manque de maîtres en France. Ne serait-ce pas encore plus difficile si l'effort devait être accompli au nom d'une communauté atlantique? Ce serait sans doute plus aisé si les Français avaient l'impression qu'une telle communauté existe dans le domaine de la décision politique. Mais l'alliance atlantique s'est-elle jamais appliquée à l'ensemble du monde? Depuis l'expédition de Suez jusqu'au débarquement américain au Liban, depuis l'affaire de l'Irak jusqu'à la politique cubaine et à la politique vietnamienne, quand donc a-t-on vu des décisions communes sortir de consultations sérieuses et égalitaires?

Dans la République fédérale, le problème se pose de façon fort différente. La majeure partie de l'opinion publique est profondément satisfaite de ne plus voir figurer l'Allemagne parmi les grandes puissances. Les vainqueurs ont voulu assumer toutes les responsabilités? Tant pis pour eux. Qu'ils résolvent tout seuls les problèmes asiatiques et africains! Tout au plus trouve-t-on satisfaisant que l'absence politique de la République fédérale lui donne de grosses possibilités commerciales. Ici encore, comme dans le cas du réarmement, on pourrait presque dire que les occupants ont trop complètement atteint leur but. Au nationalisme expansionniste a fait souvent place une sorte d'abstentionnisme en matière de politique mondiale, contre lequel beaucoup de dirigeants réagissent vivement: ce qui est permis à la Suisse ne l'est pas nécessairement à l'Allemagne et l'égalité des droits crée aussi des responsabilités.

Beaucoup de dirigeants l'ont compris; notamment l'actif ministre libéral pour la coopération économique, Walther Scheel. Leur action s'exerce en partie dans une perspective de « présence allemande », que cette présence soit économique ou culturelle, mais plus encore à partir des nécessités de la lutte contre le communisme à travers le monde. Cependant, il semble bien que, pour la plupart des Allemands, la République fédérale a déjà fait tout son devoir de membre de la Communauté atlantique en aidant Berlin et en étant résolument anticommuniste en Europe.

Et surtout, seule avec les Etats-Unis, la République fédérale échappe à la contradiction qui empêche la claire formation d'une politique cohérente pour tous les autres membres de l'alliance: pour la Grande-Bretagne, pour la Belgique, pour les Pays-Bas, pour le Canada, l'Italie, la France, les intérêts nationaux et l'intérêt idéologique commun de l'alliance n'ont pas toujours coïncidé. Pour les Etats-Unis, il n'y a jamais eu de conflit de ce genre puisque, par définition, ce qui était bon pour la puissance américaine, pour la présence américaine en Afrique et en Asie, était bon pour la défense contre le communisme. Pour la République fédérale, l'intérêt national le plus immédiat, la défense de Berlin, est complètement inséparable de l'existence, de la force de la communauté idéologique. De plus, l'immense majorité des Allemands ont fait, consciemment ou inconsciemment, un choix tout à fait exceptionnel dans le camp occidental: ils ont préféré la division de la nation au moindre risque de contamination communiste de sa partie occidentale.

La République fédérale d'Allemagne est donc, dans un certain sens, le plus complètement « atlantique » des Etats de l'OTAN. Mais elle n'est que le plus grand morceau d'une Allemagne physiquement déchirée.